

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°58-2022

Date de convocation :
06/10/2022

Date d'affichage :
24/10/2022

**Nombre de conseillers en
exercices : 11**

**Nombre de conseillers
qui ont délibéré : 8**

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

Objet :
Décision modificative
n°06-2022 – Tracteur
tondeuse John DEERE

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents : M. le Maire, SINOQUET Régis,
M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,
Mme la 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra
M. LEGRIS Cyril, M. VAN LAECKEN Patrick, Mme KIENZEL
Delphine, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et Mme MEULIN
Maryline.

Étaient absents et représentés par pouvoir : M. LEULIER Jean-Paul
(donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET), Mme SINOQUET
Valérie (donne pouvoir à M. CLÉRÉ)

Était absent excusé : M. BOULET Bernard

Madame KIENZEL est désignée secrétaire de séance.

DÉCISION MODIFICATIVE N°06-2022 – TRACTEUR TONDEUSE JOHN DEERE

Vu la délibération n°54-2022 Remplacement du Tracteur-
tondeuse Choix de l'entreprise ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la décision
modificative suivante :

Section de fonctionnement et d'investissement							
Dépenses				Recettes			
Article	Chapitre		Montant	Article	Chapitre		Montant
023	023	O	110,00	021	021	O	110,00
2182	21	R	42480,00	1641	16	R	42370,00
61524	011	R	-110,00				

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :
Annule et remplace le
précédent envoi.

Le Maire

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents
concernant cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire

